

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
COMMUNE DE SERQUES

L'an deux mil vingt, le 5 juin à 19 heures 30,  
le conseil municipal de la commune de SERQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes afin de respecter les règles de distanciation sociale liées au COVID 19, sous la présidence de Monsieur DENIS Philippe, Maire de la commune.  
Présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. BAUDENS Daniel qui a donné pouvoir à M. le Maire

Monsieur CAZIN Etienne est nommé secrétaire.

Convocation du 29 mai 2020 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Objet : Détermination des commissions communales**

M. le Maire propose au conseil municipal de déterminer les commissions communales et d'en désigner les vice-présidents ainsi que les membres :

Commission travaux et chemins : **M. CAZIN Etienne**, Mesdames BROQUET Nathalie, BECAERT Caroline, Messieurs WOETS Didier, BAUDENS Daniel, VASSEUR Clément

Commission urbanisme, église, cimetière, sécurité et éclairage public : **M. MASSEMIN Jean-Luc**, Mesdames BROQUET Nathalie, LAHAYE Nathalie, Messieurs ROMMEINS Jean-Pierre, WOETS Didier

Commission affaires scolaires, enfance et jeunesse, fêtes et cérémonies, relations avec les associations : **Mme CARRE Fabienne**, Mesdames DEPRECCQ Fabienne, BECAERT Caroline, Monsieur LOZINGUEZ Dominique

Commission affaires sociales, communication, finances, bibliothèque : **Mme DOUILLY Isabelle**, Mesdames DEPRECCQ Fabienne, BECAERT Caroline, MILON Valérie

Commission Appels d'offres : **M. CAZIN Etienne**, Mesdames CARRE Fabienne, DOUILLY Isabelle, Messieurs MASSEMIN Jean-Luc, ROMMEINS Jean-Pierre, WOETS Didier

Toutes les commissions précitées sont acceptées à l'unanimité

Certifié conforme  
Fait à SERQUES, les jours, mois et an susdits

M. le Maire  
Philippe DENIS

Certifié exécutoire  
compte tenu de la transmission en Sous-préfecture  
de la publication